



Communiqué de presse - 25 mars 2025

HyPrSpace, lauréat du Grand Prix Arts et Métiers des Industries Responsables 2025 !

HyPrSpace, acteur majeur de l'innovation spatiale, annonce sa victoire lors de la deuxième édition du Grand Prix Arts et Métiers des Industries Responsables. Ce prix distingue les startups industrielles françaises qui se démarquent par l'excellence de leur savoir-faire, leur capacité d'innovation et leur contribution à la réindustrialisation du territoire. Cette distinction vient récompenser l'expertise technique de l'équipe d'HyPrSpace et son rôle dans la transformation de l'industrie spatiale.



HyPrSpace primé pour son moteur de fusée alimenté au plastique recyclé

La deuxième édition du Grand Prix Arts et Métiers des Industries Responsables s'est tenue le 6 mars 2025 dans les locaux de BPI France Le Hub à Paris. Organisé par la Fondation des Arts et Métiers, en partenariat avec Bpifrance, l'Académie des Technologies, l'ENSAM et la Société des Ingénieurs Arts et Métiers, cet événement a réuni des décideurs et acteurs majeurs de l'industrie. Destiné à soutenir les startups industrielles innovantes et prometteuses, ayant un projet solide de création d'emploi de production en France, ce Grand Prix s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement France 2030, qui prévoit un soutien de 2,2 milliards d'euros sur cinq ans pour les Deeptech, startups et PME industrielles. Il incarne l'engagement de la France à promouvoir une industrie plus durable, en stimulant l'innovation tout en contribuant à la transition écologique et à la réindustrialisation du pays, et attribue une dotation de 30 000 euros au lauréat.

Cette année, une trentaine de candidatures ont été reçues, couvrant des domaines aussi variés que l'agriculture, le BTP, les industries métallurgiques, les usines connectées, la navigation commerciale, le spatial, la logistique, la chimie, le textile et l'énergétique. Les projets ont été évalués selon des critères rigoureux, incluant la qualité de l'équipe et son expérience industrielle, le caractère innovant et différenciant des processus de fabrication, les éléments distinctifs tels que les brevets ou les levées de fonds déjà réalisées, ainsi que les perspectives de création d'emplois et les bénéfices sociaux sur le territoire national.

La startup HyPrSpace a été distinguée pour son innovation majeure : un moteur de fusée hybride utilisant un carburant à base de plastique recyclé, surpassant les performances des technologies actuelles. Portée par Alexandre

Mangeot, Sylvain Bataillard et Vincent Rocher, l'entreprise a levé plusieurs millions d'euros et sécurisé plus de 50 millions d'euros de contrats avec l'État français, notamment dans le secteur de la défense.

« Cette distinction est le reflet de l'engagement constant de toute notre équipe depuis 2019 pour repenser l'industrie spatiale. Nous sommes honorés par cette reconnaissance et déterminés à poursuivre notre mission, en proposant des solutions technologiques toujours plus performantes, adaptées aux enjeux de demain, tout en contribuant activement à la souveraineté et à la compétitivité industrielle de la France. » – Alexandre Mangeot, CEO de HyPrSpace.

Réinventer l'accès à l'espace pour bâtir une industrie spatiale européenne robuste et souveraine

Fondée en 2019 par Alexandre Mangeot, Sylvain Bataillard et Vincent Rocher, HyPrSpace est une entreprise française pionnière dans le domaine du NewSpace. Forte d'une équipe de plus de 70 collaborateurs, elle développe le premier moteur fusée hybride adaptable, combinant simplicité, robustesse et efficacité, avec l'ambition de révolutionner l'accès à l'espace.

Grâce à une architecture simplifiée, avec 30 fois moins de pièces grâce à l'élimination des turbopompes, ces moteurs sont particulièrement robustes et utilisent un carburant à base de plastique recyclé. Cette technologie de propulsion hybride permet de réduire considérablement les coûts de production, de stockage et d'exploitation, et ouvre la voie à une nouvelle génération de lanceurs, adaptés à la fois aux missions orbitales (OB-1) et suborbitales (Baguette-1). La fiabilité et l'efficacité de cette propulsion ont été validées par des institutions de référence telles que la DGA et l'ONERA. HyPrSpace bénéficie également du soutien de partenaires stratégiques prestigieux comme le CNES, l'ESA, la région Nouvelle-Aquitaine, et du programme France 2030, suite au premier appel à projets sur les microlanceurs en 2022.

Cette reconnaissance et ces partenariats renforcent la position de HyPrSpace en tant qu'acteur clé de l'innovation spatiale en France et en Europe. L'entreprise contribue activement à bâtir une industrie spatiale européenne compétitive et résiliente, favorisant la création d'emplois hautement qualifiés, et la souveraineté stratégique de l'Europe face aux défis géopolitiques actuels.

Les membres du Jury pour Grand Prix Arts et Métiers

- **Yann Vincent**, CEO ACC - Automotive Cells Company
- **Agnès Diallo**, Directrice Générale In Groupe
- **Magali Joessel**, Directrice du pôle investissements dans les projets industriels - Bpifrance Investissement
- **Marie Claire Dur**, Directrice Marketing et Soutien Commercial - Bpifrance
- **Alexia de Bernardy**, Repeat-entrepreneure et Fondatrice d'Impactus
- **Ivan Iordanoff**, DGA Recherche Arts et Métiers ParisTech
- **Nicolas Cohen**, Co-Fondateur et CEO de Nebesta
- **Patrick Ledermann**, Président du pôle énergie Académie des technologies
- **Jean Valentin**, Animateur du Fonds Arts et Métiers- IGEU
- **Alain Leroy**, Retraité ex-Directeur Industrie Groupe SEB
- **Bernard Ramanantsoa**, Directeur Général d'HEC Paris
- **Stéphane Desmaison**, DG AM Valor
- **Valérie Thérond**, Administratrice indépendante - Présidente du conseil d'école de l'Ensimag
- **François-Xavier Oliveau**, Directeur associé Initiative & Finance

A propos de HyPrSpace :

Créée en 2019 par une équipe d'ingénieurs passionnés d'espace, HyPrSpace se distingue par sa technologie de propulsion hybride brevetée, qui combine les avantages des ergols solides et liquides. Cette innovation majeure lève une barrière technologique de plus de 50 ans, offrant une solution de propulsion simple, fiable et efficace, tout en réduisant le coût des lancements spatiaux. La crédibilité et l'efficacité de cette technologie ont été validées par la DGA et l'ONERA. Soutenue par des institutions telles que le CNES, l'ESA, la DGA, la région Nouvelle-Aquitaine, et le programme France 2030 depuis l'appel à projets sur les microlanceurs en 2022, HyPrSpace s'impose comme un acteur majeur de l'innovation spatiale en France et en Europe.

Pour en savoir plus : <https://hypr-space.com/>

Contact presse - Agence Madame de la Com' :

Aurélia VIERSSOU – aurelia@madamedelacom.com – 06 30 01 28 14